

## Harcellement moral espionnage..

Par lafon, le 27/07/2008 à 23:29

bonjour,

jai signé un bail avec ma proprietaire il y a deux ans, un bail ou elle a rajouter une clause au stylo comme quoi je n'avais pas le droit d"heberger, preter mon dommicile. une personne de ma famille est venue chez moi dormir ce week end pendant que je netai pas la. elle est vennue le voir a fait un scandale s'est plainte de voir trop d'etranger chez moi. je voudrais savoir si cela est legal? jen doute, et connaître les demarche a suivre !! merci pour vos conseils.